

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 MARS 2018

Présents : M. ARCHAMBAULT, maire, Mr MALECOT adjoint, Mmes BERTON, ROBERT adjointes, Mmes GUERIN, RICHARD, RAKOTOZAFY, Mrs AUGEARD, BODIN, BONTEMPS, GUYON, REIGNIER
Secrétaire : Mme GUERIN

En présence de Mr CHALLOT Dominique, comptable du Trésor Public, receveur municipal de la commune de Sammarçolles

TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR 2018

Le maire présente au conseil un tableau d'aide à la décision en matière fiscale avec les nouvelles bases d'imposition 2018 qui ont augmenté de 1,12% suivant les nouvelles règles fixées par la loi de finances 2018

Après étude des différentes propositions, débats, le conseil procède à un vote à bulletin secret. Le maire propose de ne pas augmenter les taux.

Résultat du vote

Votants : 11

Pas d'augmentation 9

0,5% 1

1% 1

En conséquence, les taux de 2018 ne seront pas augmentés et seront les mêmes qu'en 2017

Nature de l'impôt	Taux 2018
Taxe d'Habitation	16,31 %
Taxe Foncière Bâtie	8,24 %
Taxe Foncière Non Bâtie	27,83 %

BUDGET 2018

COMMUNE

Le maire présente au conseil municipal le budget pour 2018

Le conseil vote et adopte à l'unanimité des membres présents le budget de la commune pour l'année 2018 qui s'équilibre en recettes et dépenses à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	786 506 €
DEPENSES	786 506 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	886 673 €
DEPENSES	886 673 €

SERVICE ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES	98 867 €
DEPENSES	98 867 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	304 559 €
DEPENSES	304 559 €

AFFAIRES SCOLAIRES

Le maire rappelle au conseil les difficultés de maintien des classes dans les écoles rurales et actuellement pour la rentrée de septembre 2018 sur le RPI Beuxes-Messemé-Sammarçolles. Les résultats de l'étude sur le territoire communautaire de la carte scolaire ne sont pas connus à ce jour.

Suite aux échanges avec les parents, il ressort qu'un service de garderie permettrait d'assurer la pérennisation de l'école à 4 classes.

Pour mémoire, la compétence accueil périscolaire appartient à la Communauté de Communes.

Cependant, le maire propose au conseil pour favoriser la mise en place de ce service par la CCPL, la mise à disposition par la commune de Sammarçolles d'un local et la prise en charge des frais (électricité, eau, chauffage, produits d'entretien) par la commune.

Après débats, et vote à bulletin secret

Votants 12 Pour 12

Il est décidé de mettre à disposition le local de la salle des associations.

En conséquence, le maire est autorisé à signer une convention avec la CCPL.

TRAVAUX 2018

Voirie

Des devis pour travaux de réfection de chaussée vont être demandés.

Sont retenues : la route du moulin du chêne, route de Rocheteau, une partie village du Petit Ponçay, rue du stade soit un total approximatif de 4500 m²

Logements Immeuble Guéret : le maire est chargé de solliciter auprès du département une nouvelle subvention phase 2 sur le volet 4 du programme Activ pour 2018

DIVERS

Repas pour les aînés : Mardi 8 mai, chaque conseiller reçoit la liste des invitations avec date limite des réponses au jeudi 26 avril

AXA : Mutuelle complémentaire santé- réunion d'information mardi 27 mars 18 h

Groupama : réunion formation secourisme et utilisation du défibrillateur Jeudi 12 avril à 18h à la salle des fêtes.

Blast Compagnie : Samedi 31 mars lecture d'hiver, à 18h30 salle des associations.

A Sammarçolles le 26 Mars 2018

Le maire

ARCHAMBAULT William